

Voici une déclaration qui a été faite par le chef actuel de l'opposition, à la conférence tenue à Londres, en 1930:

J'offre à la mère-patrie ainsi qu'à toutes les autres parties de l'Empire la préférence sur le marché canadien en retour d'une préférence identique sur les leurs, préférence basée sur un relèvement dans une proportion de dix pour cent de l'échelle tarifaire générale actuelle ou de l'échelle à venir. . . L'objet visé est la protection adéquate des industries en existence ou de celles qui pourront surgir.

Voici ce que le chef actuel de l'opposition a dit à la conférence de 1932, tenue à Ottawa:

A la conférence économique impériale d'il y a deux ans, tenue à Londres, le Canada a proposé ce qu'il croyait être les fondements d'un plan de plus grande union économique.

Que devons-nous espérer de la Conférence? Voici notre réponse à tous, je crois: de plus grands marchés dans l'Empire.

Vu que nous désirons des marchés impériaux plus étendus, il nous faut aviser aux moyens de nous les procurer.

Sous le régime douanier actuel, le Canada est en mesure d'effectuer ce remaniement. Le Royaume-Uni le sera aussi, grâce à ses préférences douanières et à leur application en principe aux produits naturels. Nous proposons donc au Royaume-Uni d'étendre aux produits naturels le principe de ses préférences douanières actuelles.

Il importe beaucoup d'attirer l'attention du comité sur le fait que c'est le gouvernement du chef de l'opposition (M. Bennett) qui demanda que le principe des tarifs s'applique aux importations britanniques de produits naturels. Je continue à citer les déclarations faites par le premier ministre de l'époque (M. Bennett).

Le Dominion du Canada a toujours eu libre accès aux marchés du Royaume-Uni. En général, on admettait en franchise nos produits qui ne concurrençaient pas ceux du pays. Nous proposons maintenant l'entrée en franchise au Canada des produits du Royaume-Uni qui ne nuiront pas aux industries canadiennes. A une époque où son armature industrielle était moins solide, le Canada a accordé au Royaume-Uni la préférence sur son marché. Or nous demanderons en retour la préférence sur les produits naturels et ouvrés qui forment la plus grande partie de nos exportations.

En prenant pour acquis que l'on verra à empêcher la concurrence déloyale dont j'ai parlé de compromettre l'application de l'accord le Canada offre au Royaume-Uni: (1) l'extension de sa liste de produits francs de droits; (2) le maintien des préférences dont jouit actuellement la Grande-Bretagne, et (3) des préférences accrues sur un choix d'articles dont la Grande-Bretagne est en mesure de fournir le marché canadien sans nuire aux industries canadiennes bien établies.

En échange le Canada demande: (1) le maintien des préférences existantes; et (2) leur libre extension aux autres produits naturels et ouvrés dont le Royaume-Uni est importateur.

Ces paroles, je crois, exposent aussi clairement qu'il est possible de le faire la politique

[L'hon. M. Gardiner.]

arrêtée alors au sujet des produits naturels, et plus particulièrement au sujet des produits de la ferme qui sont expédiés de notre pays dans le Royaume-Uni.

M. BAKER: Cela a-t-il trait au numéro que nous étudions?

L'hon. M. GARDINER: Oui, cela a trait à ce numéro. On a dit hier soir et encore ce soir que nous devrions prendre des mesures, relativement à ces huiles végétales importées au Canada, pour assurer un meilleur marché pour les produits de la ferme et de l'industrie laitière de notre pays.

M. BAKER: C'est un peu forcé.

L'hon. M. GARDINER: Ce n'est pas du tout forcé. Dans les observations qui ont été faites au comité depuis quelques heures, au cours de la discussion de ces numéros, c'est ce que l'on a cherché à établir. On a dit que nous ne devrions pas faire entrer des considérations d'ordre politique dans ce débat.

M. HARRIS: Très bien, très bien.

L'hon. M. GARDINER: On a cherché à établir que le Gouvernement du Canada avait pris des mesures de nature à nuire aux cultivateurs du Canada. Je me demande souvent pourquoi certains hommes qui ne veulent pas discuter les questions politiques désirent venir au Parlement. J'ai toujours cru que la politique était du ressort de la population de notre pays.

M. HARRIS: Exactement, mais il n'en est pas ainsi.

L'hon. M. GARDINER: Quand nous sommes ici, nous devrions consentir, non seulement à discuter les affaires qui intéressent la population de notre pays, mais aussi examiner de près ce que disent les autres. Les renseignements obtenus des établissements de salaisons en 1932 ont eu pour résultat de faire insérer dans l'accord un article concernant l'importation des huiles végétales au Canada et l'entrée libre de nos produits laitiers sur le marché anglais.

L'hon. M. DUNNING: Et nos produits animaux.

L'hon. M. GARDINER: Si nous examinons ce qui s'est passé, nous constatons que l'accord de 1932 n'a pas eu les effets que nous en attendions au point de vue des produits de la ferme. Sans la provocation de l'autre soir, j'aurais réservé mes observations jusqu'au moment de discuter les crédits de mon ministère. Mais, puisqu'on a voulu lancer ce défi, et d'une manière si énergique, il convient, je crois, de consigner dans le compte rendu, avec les statistiques déjà données, des chiffres concernant un ou deux numéros.